

## Communication de Monsieur Jean-Pierre Husson



Séance du 15 mars 2013



### L'arbre en ville

« Un arbre passe, un homme le regarde  
Et s'aperçoit que ses cheveux sont verts »  
Robert Sabatier, poème « Passage de l'arbre »

L'arbre urbain est un bel ornement de la cité. Depuis que l'application de la charte d'Aalborg encadre l'évolution de nos cités et invite à réfléchir en termes de prudence et d'économie à propos de la gestion de la ressource, de l'aménagement et du legs à transmettre, l'arbre citoyen est revenu en force dans les projets de ville alors qu'il avait été mis sur le côté depuis plusieurs générations dans les aménagements urbains. Sa présence était déjà attestée dans les formes anciennes d'organisation des cités, en particulier dans l'urbanisme qualifié de frôleur du temps des Lumières, période où sont dégagés des perspectives, des « mails » et encore des allées, des promenades souvent tracées le long des rivières. Au temps des révolutions industrielles, l'arbre fournit des alibis verts aux ingénieurs qui scindent les villes en quartiers au contenu socio-économique très différencié. Ces arbres alignés ou préservés en bouquets aèrent alors le tissu urbain où se logent aussi gares, entrepôts et usines dissociés des beaux quartiers agrémentés de parcs qui en font la renommée (parc Montsouris dans le XIV<sup>e</sup> Ar.).

Actuellement, nos villes postindustrielles sont soucieuses d'afficher des espaces amènes et conviviaux (E. Boutefeu, 2001) où la nature peut servir de cadre et de prétexte à la fête (G. di Méo, 2001). Célébrée, revendiquée mais également inventoriée et mesurée pour la biodiversité qu'elle offre, cette

nature arborée est aussi un critère de bien-être (A. Bailly, 1981), voire de vivre ensemble si elle n'est pas détournée à des fins de processus de repli et de communautarisme. La poursuite des objectifs énoncés a suscité la rédaction de chartes de l'arbre (celle de Nancy date de 1996) et également exigé un suivi des arbres répertoriés dans des atlas géoréférenciés. Toutes les villes retiennent l'arbre parmi les éléments utilisés comme curseur qualitatif de leur environnement, en lien avec les résultats de leur plan climat, de leur PADD (plan d'aménagement et de développement durable). Ainsi, la place de la nature dans la ville tend à limiter l'intensité de l'îlot de chaleur formé. Avec des principes d'écologie urbaine qui ont beaucoup progressé depuis trois décennies, savoirs et choix retenus pour améliorer la cohésion de la ville sollicitent le rétablissement de la nature comme trait d'union urbain. L'agencement et la cohérence des linéaires conservés sont traduits en trames et en corridors reliés entre eux. Tous ces linéaments s'additionnent au tissu urbain, une métaphore qui invite encore à parler de vie, d'échanges, de flux. Ils se superposent aux emprises des moyens de transports économes et propres dont les agglomérations se dotent en avançant à la fois les principes de mixité sociale et de bilan carbone réduit. Dans ce contexte, l'arbre prend une forte valeur symbolique. Il participe à la respiration de l'agglomération. Désormais, sa place s'analyse dans l'agencement de trois échelles complémentaires : les points, les mailles, les mosaïques, avec des trames vertes à associer aux fonctionnements des linéaires bleus, des objets actuellement fortement plébiscités. Tous ces éléments sont interprétés, reliés, replacés dans des échelles variées et coordonnées. Ainsi va-t-on de l'îlot à l'échelle métropole qui s'impose ou s'annonce (par exemple avec le Sillon lorrain acté en janvier 2012) (J. Gingembre, J.-P. Husson, 2012). Bref, l'arbre en ville s'expose, est choyé, fêté, mis en événement et ainsi commémoré. Il bénéficie d'un suivi sanitaire qui, au nom du principe de précaution, peut également amener à le couper s'il est stressé, prématurément vieilli, creux, malade. Il est encore taillé, rectifié, élagué, tuteuré. Enfin, il est mis en scène et en avant dans le débat public. Il relève d'une composante de l'écologie des paysages (J. Burel, F. Baudry, 1999). Il occupe une place importante dans l'Agenda 21 local. Le périmètre d'action de ce dernier est à la fois associé et englobé à l'espace émergeant des SCoT (Denis Grandjean, 2013) qui dicte les principes d'équilibre et de diversité des fonctions urbaines. L'arbre s'insère dans un code de bonne conduite qui traite la ville comme un écosystème à part, dynamique, vivant mais aussi assez vulnérable et fragile. Dans le jeu d'échelles emboîtées qui vient d'être évoqué, l'arbre est à replacer dans le fonctionnement de l'îlot, du quartier identifié à son square, à ses petits jardins qui apportent de la porosité au tissu urbain et facilitent la circulation des piétons. Ainsi, à Nancy, le parc Charles III forme un poumon vert en cœur d'îlot. Il offre à la fois calme et aménité, relie la rue du Manège au lycée Loritz. Le parc Verlaine

qui a investi une partie de l'espace abandonné par les anciens garages des bus urbains joue un rôle similaire de trait d'union verti. Adossé à une opération immobilière de standing, il dessine une trame verte qui permet de traverser un îlot jusqu'alors clos.

La place occupée par l'arbre en ville est un sujet renouvelé, riche de significations, de symboles, de projets et encore de discours portés par la poésie et l'envie des lieux. C'est tout à la fois un thème fédérateur et polémique où chacun pense avoir un avis à donner. Bref, cette question pose de bonnes interrogations. Elle ménage une place intéressante pour réfléchir sur la gouvernance et la didactique à retenir pour communiquer sur une problématique d'aménagement simple, dont les enjeux sont évidents et partagés. Le sujet de l'arbre en ville énonce l'envie de dialogue et, par là, nous invite à nous exprimer sur le principe de civitas alors que l'on parle de plus en plus de vulnérabilité urbaine. Pour éclairer cette question pluriforme et parfois passionnée, l'approche diachronique est une clé d'entrée pratique. Celle-ci permet de dresser un inventaire des legs successifs à faire cohabiter avec nos propres réalisations. Elle sert à apprécier les modes et façons de faire qui ont eu cours, avec en alternance des périodes où l'arbre a été présent dans le projet urbain et d'autres temps où il a été oublié. Ce préalable permet d'envisager ensuite les conditions de vie de l'arbre dans nos villes pleines de bruissements et de solitude, la nature pouvant tout à la fois être décor, mise en scène mais encore mise en marge, relégation ou cicatrization du tissu. Enfin, le croisement des apports fournis par ces deux approches historiques et phytosociologiques permet d'envisager la place de l'arbre dans le projet de ville décliné dans des échelles complémentaires qui sont aussi celles de nos pratiques de la ville entre espace vécu, fréquenté, identifié, craint, évité.

### Des legs empilés

Les cartes anciennes dont nous disposons prouvent que l'arbre a toujours occupé une place assez importante dans la ville. Ainsi, le « pourtraicte au vif » de Nancy en 1611 établi par Claude de La Ruelle et le graveur Frédéric Brentel montre, dans la minutieuse transcription qu'il fait des îlots urbains de la ville neuve, de vastes surfaces conservées en jardins et vergers (A. Barbillon, R. Elter, 2013), entre autre à l'ombre des couvents et grandes propriétés de la noblesse établie au service du duc. Jusqu'au XVI ou XVII<sup>e</sup> siècles, l'arbre en ville répond principalement à trois attentes. Il est nourricier et permet éventuellement de fournir du combustible en cas de siège (lors du blocus de Berlin de 1947-1948, les habitants de cette ville durent encore envisager cette fonction avant que le pont aérien ne vienne soulager leurs malheurs). L'arbre s'inscrit aussi dans la symbolique de la ville pieuse en référence à l'arbre de Jessé qui figure parmi les objets d'inspiration des vitraux. L'arbre, qu'il fût champêtre ou citadin, a

même pu être récupéré par l'histoire lavissienne en nous montrant le roi Louis IX exerçant la justice sous un grand chêne de Vincennes. Enfin, l'arbre sert de décor et participe déjà à la mise en scène de la ville. On le constate dans les détails du plan Deruet de 1640, avec des alignements d'arbres plantés sur les bastions, en particulier sur celui des Dames, en prolongement des parterres du jardin ducal. Cette organisation traduit clairement l'influence des Médicis qui encouragèrent, dans toute l'Europe, la diffusion de l'arbre d'ornement, en particulier à partir des allées plantées de sycomores, ormes et sapins des Tuileries (E. Boutefeu, P. Viatte, 2008). Ceci est un préalable à la généralisation ultérieure des corsos, des allées de bois marmentaux pour signaler les châteaux et folies. C'est par exemple les portraits de châteaux (Ludres, Malzéville, Gentilly) peints par J.-B. Claudot pour décrire les environs immédiats de Nancy à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (C. Bresson, 2006).

Avec l'ère des Lumières, l'arbre jusque là surtout relégué dans d'étroites fonctions majoritairement utilitaires est mis au service du décor urbain (J.-P. Husson, 2005). Il devient un élément à la mode, réclamé, sollicité et encore pleinement intégré dans les projets de ville. Ceux-ci sont portés par les principes hygiénistes et de libre circulation des hommes, des idées, des marchandises, de l'air et de l'eau. Ce temps d'éclosion est traduit par la percée de perspectives qui écorne le tissu urbain préexistant sans beaucoup le modifier. C'est l'axe des Champs-Élysées établi sous l'égide du marquis de Marigny, avec des rangées d'arbres taillés à la française. Localement, c'est encore la longue perspective rectiligne qui part du pont de Saint-Max pour attendre Maréville-Laxou en passant par la place Stanislas. La rectitude de ces tracés bien dans l'esprit des Lumières fut facilitée par les progrès réalisés par les géomètres utilisant le théodolite et les calculs trigonométriques.

De cette époque, nous conservons un legs arboré ancien ou même suranné qui est devenu patrimoine (Y. Andrieux, 1997). Ainsi, Nancy s'enrichit de la présence de deux platanes à feuilles d'érables âgés de plus de 250 ans. Ils sont conservés dans le parc du Palais du Gouvernement désormais ouvert au public. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des trames arborées suivent les routes royales et s'immiscent jusqu'aux faubourgs et au devant des portes. Elles investissent également les anciennes douves désaffectées<sup>[1]</sup>. Les plantations d'arbres servent encore de décor aux exhaussements de promenades gagnées sur le lit majeur des cours d'eau (l'actuel Champ de Mars à Epinal), le fleuve devenant miroir de la mise en scène de la ville (A. Guillaume, 1997). Communément s'établit un temps de réconciliation de la ville avec son cours d'eau, sans avoir parfois suffisamment la mémoire des risques accrus provoqués par le corsetage du lit mineur. L'arbre s'inscrit en force dans les travaux et encore d'avantage dans les projets urbains couchés sur le papier mais parfois laissés en l'état, virtuels, faute de moyens

pour les faire aboutir. L'arbre accompagne aussi le tracé des « mails » (vieux mot à associer à la pratique du jeu de maillet sur une esplanade complantée) et des places. Ainsi, dès 1752, la place d'Alliance de Nancy (C. Aptel, 1986) établie sur l'emplacement des jardins du Roi est cernée par une double rangée d'arbres, dans une mise en scène qui existe toujours.

A Bordeaux, la place des Quinconces évoque bien son origine, celle d'une vaste place arborée sur six hectares. Les travaux débutés sous l'Empire et clôturés sous la Restauration s'établissent en prolongement des allées de Tourny, elles aussi arborées entre 1743 et 1757. L'arbre citoyen de l'époque des Lumières est élément du décor établi pour donner une image festive à une ville qui perd en repères religieux pour se laïciser, créer ou déplacer ses espaces de centralité et de palpitation vers là où peuvent s'organiser les échanges et les controverses qui font le succès des cafés et des promenades où l'on est vu. « Unter den Linden » est bien la plus belle travée de Berlin. Sur 1,3 km, l'avenue est plantée sur les trois-quarts de son tracé par quatre rangées de tilleuls établis en 1820 pour remplacer des noyers et tilleuls installés après les désastres de la guerre de Trente Ans. Après la réunification, l'avenue a retrouvé son lustre. Le choix de jeux de couleurs marie les teintes des tilleuls taillés avec le sol ocre-jaune des calcaires et des sables. Le mobilier urbain réintroduit a été choisi pour servir l'association des tons et volumes. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le monde entre en cartes avec la reconnaissance de nombreuses terres et océans jusqu'alors inconnus, ce qui s'accompagne de la mesure des méridiens. Les voyages entrepris font naître un fort engouement pour les collections d'arbres exotiques, acclimatés ou exceptionnels par les formes prises (tortillard, pleureur). Les parcs des châteaux sont ornés de collections d'exotiques. Aux cèdres du Liban qui sont acclimatés s'ajoutent des arbres plus rares : le ginkgo, le magnolia, le tulipier de Virginie et encore des arbres au port et aux coloris recherchés : le hêtre pourpre, le saule tortueux. A Paris, le Jardin des Plantes est une des plus fameuses de ces collections. Sur le Grand Nancy, l'arborétum paysager de l'Abiétinée signé par Victor Didier a rassemblé des arbres des cinq continents. Il désigne un page exceptionnelle de l'histoire des jardins Art Nouveau et devrait bientôt être accessible au public.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la ville s'engage dans plusieurs aventures en rupture avec le passé. C'est le temps des gares, canaux, usines et encore celui de la ségrégation sociale imposée, avec en toile de fond une ville réputée frondeuse, parfois sale, pleine de miasmes liés aux pollutions industrielles, à l'entassement. Dans ce contexte de révolution industrielle, l'arbre s'urbanise. Il est même parfois confondu avec du matériel urbain. A Paris, le jardinier J.-Ch. Alphand seconde le baron Haussmann dans sa refonte du tissu urbain, intégrant autant qu'il le peut parcs, jardins et squares de proximité dans un tissu bâti extraordinairement

dense. Les parcs récupèrent des anciennes carrières (Buttes Chaumont) où excavations et front de taille se transforment en lacs et belvédères chapeautés de temples néo-antiques. Les gros arbres, en particulier les platanes reconnus pour leurs vertus purificatrices depuis l'Antiquité, sont plantés sur les grands boulevards, les *rings* et les avenues rectilignes qui concrétisent les opérations de rénovation urbaine (quand le ventre de Paris déménageait). Les marronniers investissent les cours des écoles de la Troisième République. Ces plantations sont en résonnance avec celles des arbres de la liberté qui scandent les temps forts de notre lent cheminement vers la démocratie ; certes 1790 et la fête de la Fédération mais aussi 1830, 1848 et encore les fêtes du centenaire et du bicentenaire. L'arbre est aussi planté pour fêter, commémorer, tant dans la sphère publique que privée (planter un arbre pour une naissance). L'arbre participe à la respiration de la ville et à son découpage s'il est structuré en alignements étoffés. On est cependant loin du modèle new-yorkais où Olmstead organise le cœur de ville autour du très vaste Central Park (340 ha.) positionné sur un amas de moraines de l'Hudson. L'Amérique pense différemment de l'Europe, est plus pétrie de références bibliques, ce qui l'invite à placer la nature en filiation de l'Eden, en donnant aussi dans ce pays neuf du contenu au concept de Wilderness. Ceci explique en partie la spécificité des liens nature-ville qui s'y créent avec un autre rythme et d'autres échelles que chez nous, dans la conception que l'on a de l'espace public et du verdissement de la ville.

Dans la diversité des formes et projets qu'elle prit, la ville des révolutions industrielles laissa une place aux arbres, ce qui atténuait l'impact croissant de la machine. Préserver la nature invitait à conserver des espaces publics de circulation et de détente pour contrebalancer les effets du bourrage industriel (L. Bergeron, Dorel-Ferré G, 1996) qui investissait jusqu'aux arrière-cours et cœurs d'îlots. Ainsi, à l'aube du siècle, la municipalité de Nancy conduite par Ludovic Beauchet achète et aménage à l'anglaise les 7,5 ha. du parc Sainte-Marie prévu pour accueillir l'exposition de 1909 (P. Barral, 1987). Entre 1914 et 1980, et à l'exception notable des cités jardins qui concernent surtout les marges de la ville des années Trente, l'arbre semble un peu écarté des projets de ville. Nancy n'échappe pas à la règle. Ainsi, il faut attendre la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour que l'actuelle municipalité s'implique fortement dans le retour de l'arbre en ville. Elle décide par exemple d'investir les anciennes carrières Solvay pour y dessiner un vaste parc de quatorze hectares (symboliquement, l'équivalent en surface de la Pépinière) afin d'accompagner les opérations de rénovation-restauration réalisées au profit de la Ville Haute (précédemment le Haut-du-Lièvre). Cet exemple confirme que pendant près de trois générations l'arbre urbain a été grandement oublié, sorti du débat, tout particulièrement pendant le temps des Trente Glorieuses par ailleurs si bénéfique par les apports qu'il nous fit gagner en confort, en espérance de vie, en instruction, etc.

Au tournant des années quatre-vingt-dix, alors que les critères de la charte d'Aalborg évincent ceux qui avaient été édictés par celle d'Athènes, l'arbre redevient un élément fort de réflexion sur la ville alors que paradoxalement la consistance de cette dernière se dilue, que ses limites se délitent, que les formes de métropolisation invitent à réfléchir, mutualiser sur des échelles inédites qui dépassent déjà les SCoT. Dans ce cas pourquoi célébrer la ville fertile (N. Gilsou, M. Péna, 2011) ? La nature idéalisée, l'abondance des formes de biodiversité constatées et parfois déplorées (arbustes invasifs comme le sumac), l'association des espaces verts à la qualité de vie supposée sont autant de critères retenus pour célébrer l'arbre dans la cité, même si la réalité est souvent délicate pour le faire prospérer dans un contexte qui lui est le plus souvent hostile. Avant de montrer en quoi l'arbre s'insère dans de nombreux projets d'urbanisme, d'aménagement d'éco quartiers, de création ou de célébration de trames vertes (Arrif T., Blanc N., Clergeau P., 2011) et bleues mises en ordre et en loi par le Grenelle 2, il faut évoquer ses conditions stationnelles.

### **L'arbre vit plutôt mal en ville mais il y est plébiscité**

«L'arbre est un être vivant : il naît, s'épanouit et meurt. Cependant, son existence n'est pas à la mesure de l'échelle humaine et peut s'étendre sur des siècles»

#### Article 1 de la charte européenne de l'arbre d'agrément (1995)

Le titre ci-dessus souligne un paradoxe porté par le lien associant la ville et la présence de l'arbre dont on connaît les nombreux bienfaits et externalités positives offerts pour la cité. Dans le modèle de ville qui était acquise au « tout automobile », l'arbre a été stressé, soumis à des conditions physico-thermiques défavorables. Ainsi, à Paris l'espérance de vie du platane est estimée à 80 ans. Le passage à la métropolisation pourrait aggraver les dysfonctionnements déjà évoqués si n'était pas affiché parallèlement le souci de densifier la ville<sup>[2]</sup>, d'améliorer la qualité de l'air et encore de chercher à réduire l'ilot de chaleur (Coutard O., Lévy J.-P., 2010). Ce préambule invite à se pencher sur les conditions stationnelles, pédologiques et phytosociologiques de l'arbre citadin mais aussi sur la place respective à accorder au métabolisme des arbres et à la prise en compte d'autres paramètres : l'ambiance créée, les jeux d'acteurs produits et à arbitrer ; en d'autres termes, tenir compte des processus phytosociologiques et de leurs effets sur les conditions du milieu urbain. Sont-elles assez acceptables et compatibles avec une construction autotrophe suffisante de l'arbre ? Existe-il suffisamment de sol pour permettre à l'arbre de prospérer ? Les conditions sont-elles rassemblées pour faire cohabiter des essences qui sont solidaires, indifférentes ou en compétition ? Les espèces invasives et parasites sont-elles suffisamment combattues ? Est-on suffisamment vigilant dans notre prise en

compte des espèces allergisantes ou de celles dont les baies sont toxiques ? Faut-il davantage surveiller les espèces ubiquistes<sup>[3]</sup> qui profitent d'une forte capacité à disséminer leurs semences (aileron du fruit de l'érable par exemple) ?

L'arbre en ville est souvent mal campé, exposé à trop de lumière, à un éclairage nocturne qui peut être déstabilisant, à une exposition dictée par l'agencement des rues et carrefours, avec des végétaux placés à l'ombre ou encore dans une enfilade venteuse, dans une cour où il faut effectuer une course à l'accès à la lumière pour survivre. Le sol est fréquemment perturbé, décapé, fouillé à la pelleuse, remué et parfois pollué par le sel de déneigement. Ses horizons sont déplacés pour faire passer des tubes (câbles, réseaux, égouts) désormais cartographiés en SIG<sup>[4]</sup> pour former une des strates des atlas d'arbres. En ville, la création d'humus est appauvrie ou inexistante, les feuilles étant ramassées. Autour de l'arbre, le sol est même parfois remplacé par une protection filtrante qui a l'aspect d'un béton. Aujourd'hui, on utilise le paillage du sol quand cela est possible, en étalant de la paille de lin, des écorces, voire des cosses de cacao broyées. Toutes les contraintes qui ont été énoncées font que la sélection des essences peut être drastique, accentuée par l'inégale adaptation à un air pollué, chargé en poussières et SO<sup>2</sup>, etc. A ces choix à rebours s'ajoutent les effets de mode au profit de telle ou telle essence appréciée pour son port, sa floraison, les variations de ses feuillages (par exemple le fort engouement des citadins pour le *prunus* alors que les jardiniers sont favorables à la diffusion d'autres essences pour accroître la biodiversité et la variété..) et encore la sélection des arbres en fonction de leur élévation, de leur capacité à supporter la taille, du volume de leur houppier, avec une ombre portée qui se mesure à raison de trois fois sa hauteur. L'arbre urbain est polymorphe, sculpté par l'élagueur, avec une priorité accordée aux formes géométriques dans les jardins à la française inaugurés par Le Nôtre avec les parterres de Fouquet à Vaux-le-Vicomte. Ainsi est créée une ambiance, une esthétique ; ce qui se retrouve dans les alignements de taupières taillées en cylindres, cônes, cubes, etc. L'arbre urbain est couramment fastigié, invité à rester mince, élancé vers le ciel. Désormais, les produits de l'élagage peuvent être immédiatement recyclés pour faire du broyat utilisé comme *mulch* pour couvrir le sol.

L'arbre urbain vit dans des conditions compliquées, contraignantes, fortement artificialisées, trop souvent entre béton, asphalte et sol reconstitué. Ces données obligent les personnels des parcs et jardins à tuteurer les arbres (deux ou trois tuteurs réunis par une planchette et attachés par une sangle souple), à les maintenir avec des haubans (cordes qui stabilisent l'arbre), à organiser le drainage autour d'eux en installant des grilles au sol pour empêcher le piétinement. Il est souvent nécessaire de placer un drain pour nourrir l'arbre avec une solution fertilisante. Le remplacement des générations d'arbres par

d'autres oblige fréquemment l'aménageur à replanter des arbres qui sont déjà en tige et non des scions. Ce choix qui relève de l'esthétique génère des surcoûts, contraint à réaliser une grosse excavation pour placer le pain racinaire et surtout pose des problèmes de réussite de la reprise. L'arbre doit cohabiter avec la rue, être au moins placé à trois mètres de la bordure du trottoir. Son houppier doit au plus se rapprocher de deux mètres des façades. L'arbre mérite d'être suivi. Il est souhaité de le conserver jusqu'à la sénescence, voire au-delà si aucun risque ne se profile. Cette condition est rarement vérifiée et amène à anticiper la coupe des arbres bien avant qu'ils ne soient sur le retour. Trois cas sont le plus souvent retenus. L'arbre gêne, se trouve sur la trajectoire d'une opération de rénovation. C'est ainsi qu'un bouquet d'arbres avait été éliminé quand la place de la gare fut refaite il y a plus de deux décennies. L'inverse est réalisé dans l'opération Nancy grand cœur où l'arbre prend une grande place dans le projet en cours. Au nom du principe de précaution, l'arbre peut être coupé s'il ne satisfait pas suffisamment à un test de résistance mécanique ou s'il est atteint d'une maladie endémique ou épidémique (graphiose). Enfin, il est éliminé si son pain racinaire génère des problèmes de déchaussement au détriment de ce qui est construit à proximité.

Au final, les arbres urbains représentent une forme de patrimoine à transmettre. A Nancy, on en comptabilise 22 500 (40 000 sur l'ensemble de l'agglomération) pour 20 parcs et 17 squares. Ces arbres sont entrés en force dans les questions d'aménagement et leur place peut revêtir une dimension affective voire passionnelle dans les débats. Il faut alimenter le dialogue et expliquer pour éloigner ce risque ; c'est ce que d'aucuns appellent la gouvernance, un terme que l'on peut opposer à celui de psychosystème, mot utilisé par les géographes pour évoquer une situation nouée, sans issue, privée de choix pour décider d'un aménagement. L'arbre urbain s'insère également dans les logiques de trames vertes et bleues qui structurent pour demain l'application des principes d'écologie urbaine traduits dans les directives de l'agenda 21 local. Ce programme porte sur quatre axes : le développement durable, le bien-être, les solidarités, la gestion économe et anticipative du territoire.

### **L'arbre en ville : affichage, objet d'aménagement et de cohésion de la ville**

L'arbre urbain participe pleinement à la fabrique de l'espace public (D. Delbaere, 2011). Il est élément de bien-être pour le citoyen qui lui porte un engouement certain. L'arbre escorte l'essentiel des cheminements empruntés dans la ville et ceux-ci donnent de la porosité à la cité. Il peut aussi favoriser de la ségrégation s'il sert d'alibi à des formes de repli (J. Donzelot, 2003). La nature dans la ville doit créer du lien et non de la fragmentation. Ce risque est trop peu énoncé (J.-P. Husson, 2012) mais bien réel. L'arbre en ville est

vu de façon presque exclusivement gratifiante. On souligne ses avantages, le charme et la poésie qu'il dégage, l'idéal de nature qu'il réveille en nous et qui se découvre souvent en marchant (Th. Paquot, 2004). L'actuel retour de la nature dans la ville va en croissant. Il s'inscrit dans un mouvement qui privilégie la complexité comme alternative à l'étalement, ce qui résonne avec la pensée d'Henri Lefebvre. Dès 1966, ce penseur proposait de vivre la ville comme alternative au faire la ville alors dominant dans la pensée urbanistique établissant une médiocre application de l'idéal primitif fort généreux de la charte d'Athènes. Il s'agissait de considérer la nature comme un objet d'appropriation, littéralement un élément qui rend propre. La nature, et donc l'arbre, servent aussi à cicatrifier la ville, à masquer les laideurs, à occuper des espaces transitoires. Ceci s'applique aux linéaires qui bordent les récentes percées des voies rapides entaillant le tissu urbain. Les rideaux d'arbres établis doublent ou remplacent les murs anti-bruits. Dans ce cas, les aménageurs rejoignent le vocabulaire des psychiatres en évoquant la résilience comme synonyme de cicatrisation. Ce mot s'applique à la friche ligneuse urbaine. Ainsi, en attente de réappropriation, la ligne ferroviaire Saint-Georges (Nancy), certes envahie par la renouée du Japon et par des fresques qui couvrent les murs, abrite aussi de beaux perchis pleins de vigueur et des arbrisseaux. Ces éléments configurent des corridors (Andrès L., Gréssillon B., 2011) utilisés comme habitats par la petite faune qui a réinvesti ces lieux. L'arbre urbain peut aussi être l'héritier d'une ancienne forêt désormais englobée dans le tissu de la ville ou à sa proximité immédiate. Ainsi, à Nice le promontoire du mont Boron jadis dégradé en garrigue a été replanté après 1860 pour devenir une pineraie sur le retour. Sous son couvert s'installent des essences autochtones. A Epinal, dès 1804, le parc du château fut en partie aménagé par Doublat qui créa des collections d'arbres remarquables<sup>[5]</sup>. Elles préfigurent le décor de l'actuelle promenade vers les restes du promontoire défensif.

L'arbre n'est pas du matériel urbain mais du vivant formé d'espèces plus ou moins longévives, majoritairement héliophiles. Jadis valorisé pour ses propriétés divines, il relève du legs culturel. Par la place qu'il occupe dans le projet de ville et dans la structuration de l'espace, il est de plus en plus utilisé comme indice de qualité de vie. L'arbre entre dans le développement urbain avec les chartes de l'arbre. Fréquemment, celles-ci exposent huit points. Les arbres encouragent le maintien ou l'augmentation de la biodiversité. Ils participent au décor de la ville, surtout s'ils peuvent être autorisés à vieillir. Objet de respiration dans la ville, ils servent la dynamique paysagère. Ils sont assez économe en entretien, peuvent porter des symboles (liberté, justice). Ils sont encore sujets à des campagnes de sensibilisation à la nature (désormais, l'identification des arbres remarquables de Nancy est possible, *in situ*, à partir de son portable) et aux

habitats qu'ils représentent pour les oiseaux. Enfin, ils servent également de nombreux projets de recherche, en particulier à propos des essences rustiques qui résistent aux pollutions (Catalpa, Vernis du Japon, Paulownia).

Trois fonctions sont particulièrement importantes : la place dans le projet urbain, le lien social facilité et enfin la contribution à la reconnaissance du fonctionnement des trames vertes et bleues qui sont associées et intriquées dans leurs évolutions. Ce dernier objectif relève de l'empreinte écologique d'un territoire, autrement dit des indicateurs globaux exprimant la durabilité d'un système.

L'arbre est d'abord dans le projet de ville et sert le principe d'offre d'usage et d'ambiance pour la ville, avec souvent l'organisation d'événements orchestrés pour célébrer le territoire. Ainsi, il y a quelques années, les allées de la partie basse des Champs-Élysées ont servi de décor à une exposition des sculptures monumentales de Botero. L'arbre obéit bien à trois paramètres qui font et défont la ville : la segmentation, l'interaction, enfin la projection (H. Marchal, J.-M. Stébé, 2008). L'arbre et l'espace vert peuvent segmenter la ville jusqu'à former un territoire de *no man's land* entre deux quartiers que tout sépare. À l'inverse, le plus souvent, il crée du lien, surligne les rues et, vu d'avion, dessine de longs serpentins et des tracés rectilignes dans le tissu urbain. Enfin, dans l'énoncé des époques qui ont été évoquées, il participe aux empilements de projets de ville, ce que le cliché aérien éclaire bien (A. Humbert, 2012). Il concerne aussi les espaces privés. À ce sujet, on peut déplorer des dérives, en particulier ce qui est appelé la « bocagisation » des haies dans les zones pavillonnaires, avec une forte dominante des thuyas. Dans les villes, c'est aussi les opérations de verdissement des cœurs d'îlots privatifs, avec des patios, une belle mise en scène des lieux, une volonté de renouveler l'ambiance. Ceci s'obtient en choisissant de favoriser des formes et des ports d'arbres différents des classiques modèles de Rauh (forme en candélabre des ramures), Massart (forme triangulaire des arbres) et Troll (axes horizontaux placés en décalé) pour aller vers des tailles en nuages, des arbres dissymétriques, pleureurs et encore le retour à des arbres en cépée et aux haies variées par les volumes, le port et la diversité des essences acclimatées, y compris en y associant les essences fruitières. Ces dernières sont à la fois portées par de nombreuses associations qui militent pour la reconnaissance et la diffusion d'espèces anciennes et par la spatialisation des vergers dans des OPAV (opérations programmées d'amélioration des vergers). À propos de la forte diversité en cours dans les agencements d'arbres urbains, E. Boutefeu n'hésite pas à parler de formes décontractées. Tous ces paramètres invitent à la fois à créer de l'ambiance amène, à valoriser les jeux de volumes et de couleurs, à favoriser l'insertion ou l'association d'éléments pour faire du paysage un art de vivre.

### **L'arbre urbain et le lien social dans la ville**

L'arbre urbain est plutôt perçu comme un élément qui rehausse la qualité de l'environnement. Sa présence est une invitation à vivre avec le respect des autres, circuler déambuler, flâner dans la cité, bref appliquer une sorte d'éloge de la lenteur qui fut préconisé par le philosophe Pierre Sansot. Le cadre qu'il offre favorise une pratique douce et respectueuse du quartier. L'opération qui a consisté à revêtir les platanes du vieux centre de Cahors d'éléments tricotés bariolés relève de cette connivence voulue, entretenue, parfois mise en dérision et avec un brin de provocation ; le mot connivence ayant été mis en valeur par Gilles Sautter pour évoquer un lien affectif entre l'aménageur (ici le service des parcs et jardins) et le territoire traité. Enjeux, échelles et logiques sociales portés par la présence de l'arbre nous éclairent sur le renouvellement des formes de pratique de la ville et des déplacements sur de faibles distances. Ces données valorisent la réflexion urbaine sur des échelles fines et renforcent l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un quartier, ce qui va plutôt dans le sens d'une assez bonne gouvernance, sauf si l'on se heurte à des réflexes de repli. Les jardins publics de proximité sont souvent de taille réduite (0,75 ha pour le jardin du Belvédère, 1,8 ha pour le parc Charles III, 0,58 ha pour le parc Blondot à Nancy) mais ils orchestrent la vie du quartier sans être suffisamment étendus pour en modifier le mésoclimat.

### **L'arbre et le corridor**

Dès les années soixante-dix, le plan vert d'Ile-de-France évoquait quatre échelles de valorisation des espaces naturels en milieu fortement anthropisé : les trames, les ceintures, les couronnes rurales et enfin les vallées vertes. Ces quatre déclinaisons demeurent valides et pertinentes pour travailler sur la place de l'arbre dans les différentes échelles emboîtées qui comptent pour expliquer et comprendre le fonctionnement de l'écosystème urbain. Le corridor sert de lien, d'objet de connexité pour entretenir une biodiversité désormais importante dans les villes en quête de nature. L'arbre entre dans la composition de la ville, de ses rythmes, de sa respiration. Les externalités comptables positives offertes et à associer au corridor et à la ripisylve sont très importantes (R. Richard, L. Simon, 2012), à faire connaître et reconnaître.

En conclusion, faisons le constat que l'arbre en ville est à la mode. Il est plébiscité, réclamé et à replacer dans le contexte plus large de la nature et l'eau dans la cité. Il est plus impliqué dans les projets de cœur de ville que sur les marges d'agglomérations pauvres en mise en scène et en représentation de leurs espaces construits. L'arbre est aussi associé à la fête, l'événement, l'affirmation d'un certain art de vivre, de cohabiter, d'appliquer les préceptes de la gouvernance. Il participe à un aménagement fin, soigneux et de qualité, ce qui

est surtout perçu aux échelles de l'îlot et du quartier. Il a du s'adapter à une construction urbaine où la ville se reproduit sur elle-même, parfois au risque de se défaire (J. Donzelot, 2006). L'arbre est aussi identifié comme bel élément de l'espace public et partagé ; ce qui explique le paradoxe de l'accroissement des surfaces qui lui sont consacrées alors que la spéculation fait grimper les prix en cœur de ville. L'arbre accompagne les usages et pratiques de la ville. Il forme de la ressource qui tend à se capitaliser mais aussi à changer de contenu avec les effets conjoints de la mode, des règlements d'urbanisme, de la prise en compte des risques et enfin des contraintes stationnelles évoquées. L'arbre invite à créer des approches intelligentes et anticipatives qui renouent bien avec l'étymologie du couple aménager/ ménager.



## Notes

- [1] AD MM B 11296 Plan Groslin qui montre l'aménagement arboré des anciens fossés de la ville d'Epinal (1742)
- [2] Application de la loi SRU de 2000
- [3] Espèce ubiquiste : qui peut s'implanter partout.
- [4] SIG, système d'informations géographiques
- [5] A. D Vosges 6 M 1637



## Références citées

- Andrès Lauren, Grésillon Boris -2011- Les figures de la friche industrielle dans les villes culturelles et créatives. Paris, *L'Espace géographique*, 1, p. 15-30.
- Andrieux J.-Yves -1997- *Patrimoine et histoire*. Paris, Belin, 283 p.
- Aptel Claire -1986- Le quartier d'Alliance : un habitat sous Stanislas et de nos jours. Nancy, *Le Pays lorrain*, n° 2, p. 61-80.
- ArrifTeddy, Blanc Nathalie, Clergeau Philippe -2011- Trame verte urbaine : un rapport Nature-Urbain entre géographie et écologie. Paris, *Cybergeog*, <http://cybergeog.revues.org/24862>
- Baillly Antoine -1982- *La géographie du bien-être*. Paris, PUF, 239 p.
- Barbillon Alain, Elter René -2013- Nancy, la ville révélée. La renaissance d'une capitale. Nancy, *La gazette de Lorraine*, n° 388, 87 p.
- Barral Pierre-1987- L'urbanisme du Nouveau Nancy à la Belle époque. Nancy, *Le Pays Lorrain*, 3, p. 149-156.

- Bergeron Louis, Dorel-Ferré Gracia -1996- *Le patrimoine industriel, un nouveau territoire*. Paris, Liris, 127 p.
- Boutefeu Emmanuel -2001- *Composer avec la nature en ville*. Lyon, édition du CERTU, 370 p.
- Boutefeu Emmanuel, Viatte Pierre -2008- L'arbre en ville .Paris, *Techni-Cités*, n° 157, p 29-36.
- Bresson Claude -2006- Jean-Baptiste Claudot, le sentiment de paysage en Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nancy, *Le Pays Lorrain*, 4, p. 239-254.
- Burel Jacques, Baudry Françoise -1999- *Ecologie du paysage-Concepts, méthodes et applications*. Paris, Lavoisier, Tec. et Doc. , 359 p.
- Coutard Olivier, Lévy J.-Pierre (dirs.) -2010) *Ecologie urbaine*. Paris, Economica-Anthropos, 371 p.
- Delbaere Denis -2011- *La fabrique de l'espace public : ville, paysage et démocratie*. Paris, Ellipses, 192 p.
- Di Méo Guy (textes réunis) -2001- *Géographie de la fête*. Gap, Géophrys, 265 p.
- Donzelot Jacques -2003- La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification. Paris, *Esprit*, n° 303, p. 14-39.
- Donzelot Jacques -2006- *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?* Paris, Seuil, 186 p.
- Gilsou Nicolas, Péna Michel -2011-La ville fertile. Paris, *Paysage Actualités*, hors série, 78 p.
- Gingembre Julien, Husson Jean-Pierre -2014- La naissance d'un sillon lorrain élargi : une réponse fonctionnelle et politique. Dans El Gammal Jean (textes réunis) *Régions, courants, transferts : histoire et politique*. Paris, Riveneuve Editions, 243 p., p. 195-216.
- Grandjean Denis -2013- Le SCoT. Communication faite devant l'Académie de Stanislas en décembre 2012 (sous presse).
- Guillerme André -1997- *Le temps de l'eau. La cité, l'eau, les techniques*. Seyssel, Champ Vallon, 260 p.
- Hénaff Marcel -2004- Vers une ville globale : monument, machine, réseau. Paris, *Esprit*, 3-4, n° 303, p. 244-278.
- Humbert André -2012- *Le géographe et le tapis volant*. Madrid, Casa de Velasquez, 186 p.
- Husson Jean-Pierre -2005- La nature citadine du siècle des Lumières : héritages, palimpsestes, renaissance. L'exemple de Nancy. Dans D. Rabreau, S. Pascalis (textes réunis) *La nature citadine au siècle des Lumières*. Paris 1, *Annales du Centre Ledoux*, 289 p., p.33-42.

- Husson J.-Pierre -2012- Quand la nature s'oppose à la ville. Paris, *Les cahiers européens des sciences sociales*, 2<sup>o</sup> semestre, mise en ligne en cours.
- Lefebvre Henri -1968- *Le droit à la ville*. Paris, Anthropos, 166 p.
- Luginbühl Yves, Terrasson Daniel (textes coordonnés) -2013- *Paysages et développement durable*. Paris, QUAE, 328 p (voir le chapitre 2 sur les paysages d'arbre hors forêt).
- Marchal Hervé, Stébé Jean-Marc 2008) *La ville, territoires, logiques, défis*. Paris, Ellipses, 183 p.
- Paquot Thierry -2004- *L'art de marcher dans la ville*. Paris, Esprit, 2-3, n<sup>o</sup> 303, p. 201-214.
- Raymond Richard, Simon Laurent -2012- *Biodiversité : les services écosystémiques et la nature dans la ville*. Nancy, Revue forestière française, p. 339-335.
- Sansot Pierre -1998- *Du bon usage de la lenteur*. Paris, Payot, 250 p.
- Sauter Gilles -1979- *Le paysage comme connivence*. Paris, Hérodoté, 16, p. 41-67.



### Autres références non citées dans le texte

- Clément Gilles (2012) *Jardins, paysages, génie naturel*. Discours de réception au Collège de France. [books.openedition.org/cdf/496](http://books.openedition.org/cdf/496)
- Corvol Andrée -2009- *L'arbre en Occident*. Paris, Fayard, 435 p.
- Debié F. -1992- *Jardins des capitales*. Paris, éditions du CNRS, 295 p.
- Dorrier-Apprill Elisabeth (textes réunis) -2006- *Villes et environnement*. Paris, SEDES, 512 p.
- Emelianoff Cyria -2007- *La ville durable, l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe*. Paris, L'Information géographique, Vol. 71, p. 48-65.
- Godet L. -2010- *La nature ordinaire dans le monde occidental*. Paris, Espace géographique, 4, p. 295-308.
- Husson Jean-Pierre -2010-2011- *Aménager, ménager, un métier de géographe*. Mémoires de l'Académie de Stanislas, p. 229-236.
- Larue D. -1996- *L'arbre en ville*. Seyssel, Sang de la terre, 166 p.
- Marty Pascal, Vivien F.-D., Lepart J., Larrère R. -2005- *Les biodiversité: objets, théories, pratiques*, Paris, éditions du CNRS, 261 p.
- Péna Michel, Audouy Michel -2011- *Petite histoire du jardin et du paysage en ville*. Paris, Alternatives, 112 p.

Pradel Benjamin -2007- *Mettre en scène et mettre en intrigue un urbanisme festif des espaces publics*. Lyon, Géocarrefour, 3, p. 123-130.

*Revue forestière française* -1989- Numéro thématique sur l'arbre en ville, 189 p.

Roussel Isabelle -2000- La nature en ville. Paris, *Bulletin de l'Association de géographes français*, 2, p. 123-189.

Théollière Michel -2007- *Quelle ville voulons nous ?* Paris, Autrement 192 p.

Viatte Pierre. -2002- *Les plantations d'arbres en ville le long des rues et sur les places*. Lyon, CERTU, 60 p.

Wackermann Gabriel (textes réunis) -2005- *Ville et environnement*. Paris, Ellipses, 400 p.

Wackermann Gabriel (textes réunis) -2008- *La France, aménager les territoires*. Paris, Ellipses, 280 p.



## Liste des illustrations présentées lors de l'exposé oral

- 1 Détail d'un vitrail de l'abbaye d'Autrey (88700) avec des danseurs autour d'un arbre.
- 2 Arbres mis en scène et habillés pour les fêtes de fin d'année : arbre entouré de néon en nocturne sur les Champs-Élysées, arbre décoré du boulevard Saint-Germain.
- 3 L'arbre, motif de l'urbanisme « frôleur » : les rangées arborées de la place d'Alliance.
- 4 Vue du ciel de la trame verte en cœur de l'îlot urbain : le parc Charles III.
- 5 Mise en scène de l'arbre : trompe-l'œil arboré devant la mairie de Paris.
- 6 Arbre retenu par des barres de fer : cour du Conservatoire des Arts et Métiers.
- 7 Arbre insolite : le chêne de Cheillé (37) qui plonge ses racines dans le mur de l'église !
- 8 Les legs empilés : brève histoire de l'arbre urbain
- 9 L'arbre nourricier sur le plan de La Ruelle (1611).
- 10 L'arbre de Jessé (vitrail de Saint-Denis)
- 11 Les parterres arborés du bastion des Dames à Nancy (Derruet, 1641).
- 12 L'arbre d'ornement au XVIII<sup>e</sup> siècle: le château de Gentilly peint par J.-B. Claudot.
- 13 Nancy des Lumières : la perspective figurée sur la carte de 1755.
- 14 Epinal transforme ses douves en espaces arborés (carte de 1742).
- 15 L'arbre dans le projet urbain du XIX<sup>e</sup> siècle. A Epinal, le parc Doublat dessiné par Charles Pensée ; à Paris, le parc des Buttes-Chaumont.

- 16 Des arbres exceptionnels : l'immense cèdre placé devant le palais épiscopal de Tours, le platane planté en 1848 à Guebwiller.
- 17 Le square arboré, espace de respiration et de proximité (Paris XI<sup>e</sup> Ar.)
- 18 Profil comparé de l'arbre urbain et champêtre.
- 19 Arbre tuteuré à Paris, arbre à l'étroit sur une barbacane à Varsovie.
- 20 Arbre sur cour (Paris XI<sup>e</sup> Ar.), plantation d'arbres dans le hall de l'aéroport de Copenhague.
- 21 Arbre taillé, taupières.
- 22 Ligne fastigiée pour un arbre élégant...
- 23 Une nouvelle génération de tilleuls plantée sur la promenade haute de la Pépinière et sa jachère fleurie.
- 24 Panneau promotionnel de l'arbre urbain commenté sur i-phone (Nancy, 2012).
- 25 Les huit points de la charte de l'arbre.
- 26 Des tailles nouvelles et « décontractées » : taille en nuages, croissance en cépées.
- 27 Platane décoré de tricotages (Cahors, 2012).
- 28 Le parc Richard Pouille de Vandoeuvre vu du ciel : trait d'union ou césure urbaine ?
- 29 La trame verte et bleue : une place essentielle accordée à l'arbre et aux ripisylves.
- 30 14 hectares pour le récent parc de la Ville Haute en rénovation.
- 31 Des décors arborés exceptionnels.